

**Compte rendu assemblée Générale du CRPS Bourgogne-Franche-Comté  
(Comité Régional des Pêches Sportives de Bourgogne-Franche-Comté)**

**Samedi 22 février 2020 à 14h30- Maison des associations -2 Rue des Corroyeurs 21 DIJON**

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

- a) Compte rendu moral d'activités : Jean Claude POINSIGNON
- b) Compte rendu financier : Christian LELOUP
- c) Budget prévisionnel 2020
- d) Précisions sur les licences
- e) Calendrier National et Régional
- f) Arbitres
- g) Règlement FFPSED et international
- h) Les vœux présentés au niveau national
- i) Questions diverses :
  - Compte rendu de l'ag Eau douce à Bourges de la semaine précédente
  - Cotisation de chaque CD au CR

Le Président du CR

JC POINSIGNON

**Appel des présents du Comité Directeur Eau douce :**

<b>Décomptes des voix :</b>	-	CD 21	2 voix
	-	CD 25	2 voix
	-	CD 58	3 voix
	-	CD 70	2 voix
	-	CD 71	8 voix
	-	CD 89	3 voix
	-	CD 90	1 voix

**CD 21 :** NICOLLE Régis Présent

**CD 25 :** CLAUSSE Jean Jacques Absent excusé

<b>CD 58 :</b>	FAUCHER Angélique	Présente
	KOUZMINA Pierre	Présent
	GARNIER Pascal	Absent excusé
<b>CD 70 :</b>	GOYET Philippe	Absent excusé
	POINSIGNON Jean Claude	Présent
<b>CD 71 :</b>	SARRE Christian	Présent
	JACQUINOT Michel	Absent excusé
<b>CD 89 :</b>	LELOUP Christian	Absent Excusé
	GRAVOUILLE Gérard	Absent
<b>CD 90 :</b>	THOMANN Bernard	Absent excusé

Présents également : Hugnette POINSIGNON – RENAUD André

Présents : voir cahier de présence :

Le Comité directeur BFC ED , les clubs adhérents , les membres licenciés se sont réunis en assemblée générale le samedi 22 février à 14h30 , Maison des associations à Dijon , sous la Présidence de Jean Claude POINSIGNON.

Avant de commencer cette réunion , je vous demande une minute de silence à la mémoire de nos disparus

#### a) **Compte rendu d'activités par le Président Jean Claude POINSIGNON**

Je vais commencer mon compte rendu par la qualification de Tony POINSIGNON au championnat du Monde U20 en Espagne à Ciudad Réal .

Après plusieurs qualification en U15 , il attendait avec impatience cette qualification en U20.

Félicitations à toi Tony , pour cette médaille d'argent avec l'équipe de France en catégorie U20 .

#### **Pêche Mixte : 3<sup>ème</sup> H Mixte**

1 <sup>er</sup>	PERNETTE Mickael 71	Médaille d'or
2 <sup>ème</sup>	POINSIGNON Tony 70	Médaille argent
3 <sup>ème</sup>	FINOCCHIARO Cyril 70	Médaille de bronze
4 <sup>ème</sup>	GABRIEL Jean Claude 90	
5 <sup>ème</sup>	MONTENOT Mickael 71	

#### **2<sup>ème</sup> GHI Mixte :**

4 <sup>ème</sup>	MONTENOT Mickael 71
------------------	---------------------

#### **1<sup>ère</sup> division Mixte :**

4 <sup>ème</sup>	TURPIN Julien 71
5 <sup>ème</sup>	MONTENOT Mickael 71

#### **MOULINET 2<sup>ème</sup> GHI**

2 <sup>ème</sup>	GRUBHER Guillaume 71	Médaille argent
------------------	----------------------	-----------------

#### **1<sup>ère</sup> division**

3 <sup>ème</sup>	GRUBHER Guillaume 71	Médaille de bronze
------------------	----------------------	--------------------

#### **VETERANS : 3<sup>ème</sup> H Vétérans :**

1 <sup>er</sup>	BOULANGER Jean Louis	89	Médaille d'or
2 <sup>ème</sup>	STIMPFLING Alain	90	Médaille d'argent
3 <sup>ème</sup>	DEFAUT Christian	21	Médaille de bronze
4 <sup>ème</sup>	GOTTARDI Jean	25	
5 <sup>ème</sup>	BUSONT Daniel	21	

#### 2<sup>ème</sup> GHI Vétérans

2 <sup>ème</sup>	LHOSTE Jean Louis	71	Médaille argent
------------------	-------------------	----	-----------------

#### MASTERS : 3<sup>ème</sup> H Masters

1 <sup>er</sup>	SIMON Jean Louis	71	Médaille d'or
2 <sup>ème</sup>	LAGARDE Jérôme	58	Médaille argent
3 <sup>ème</sup>	GOYET Philippe	70	Médaille de bronze
4 <sup>ème</sup>	GENLOT Lionel	90	
5 <sup>ème</sup>	PIAT Philippe	89	

#### CORPO 1<sup>ère</sup> division

1 <sup>er</sup>	CHAPELLE Roland	71	Médaille d'or
-----------------	-----------------	----	---------------

#### HANDICAPES 2<sup>ème</sup> division

1 <sup>er</sup>	CHALLE Jean Guy	89	Médaille d'or
-----------------	-----------------	----	---------------

#### CARPES 2<sup>ème</sup> carpe DH

2 <sup>ème</sup>	GAUDILLOT Thierry	71	Médaille d'argent
------------------	-------------------	----	-------------------

#### FEEDER 3<sup>ème</sup> division V

1 <sup>er</sup>	RENARD Denis	21	Médaille Or
2 <sup>ème</sup>	LEPORI Romuald	21	Médaille argent
3 <sup>ème</sup>	GROSCLAUDE Cédric	70	Médaille de Bronze
5 <sup>ème</sup>	RAVELET Laurent	21	

#### 2<sup>ème</sup> division VW

1 <sup>er</sup>	DAUBOURG Jean Philippe	21	Médaille d'or
2 <sup>ème</sup>	FRERE Damien	21	Médaille argent
3 <sup>ème</sup>	LEPORI Romuald	21	Médaille de bronze
5 <sup>ème</sup>	CROZE Jean Michel	89	

#### 1<sup>ère</sup> division

5 <sup>ème</sup>	LEPORI Romuald	21	
------------------	----------------	----	--

#### Championnat de France des Clubs

Félicitations à l'équipe Sensas Gray Arc , qui se classe 2<sup>ème</sup> et remporte la médaille d'argent.

L'équipe était composée : Jean Baptiste GASTIA – Dominique BIGUEUR – Régis FARON – Frédéric BOULOT – Cyril FINOCCHIARO et Jean Pierre FINOCCHIARO .

Applaudissements .

#### FEMININES Coupe de France

1 <sup>ère</sup>	CHAUVEAU Séverine	71	Médaille d'or
5 <sup>ème</sup>	FAUCHER Angélique	58	

#### Coupe de France Corpo en individuel

5<sup>ème</sup> CHAPELLE Roland : Corpo Framatome 71

### Coupe de France Corpo par équipes

4<sup>ème</sup> Corpo FTP Bourbon Lancy 71

### Coupe de France Vétérans V1

1 <sup>er</sup>	CARRIERE Jean Michel	58	Médaille d'or
6 <sup>ème</sup>	JACQUOT Daniel	25	

### Nos champions régionaux

#### Pêche Mixte : Bourgogne Franche Comté

Zone A :	1 <sup>er</sup>	LAGARDE Jérôme	58
	2 <sup>ème</sup>	GOUGLER Olivier	71
	3 <sup>ème</sup>	BELORGEY Sébastien	71
Zone B :	1 <sup>er</sup>	GENLOT Lionel	90
	2 <sup>ème</sup>	BRASA Matthieu	90
	3 <sup>ème</sup>	FARON Régis	70

#### Moulinet :

1 <sup>er</sup>	HATTSTAT Julien	90
2 <sup>ème</sup>	BOULOT Frédéric	70
3 <sup>ème</sup>	EDUARDO Frédéric	70

#### Vétérans :

<b>Zone A</b>	1 <sup>er</sup>	RISOLI Mario	89
	2 <sup>ème</sup>	DERMOUN Slimane	58
	3 <sup>ème</sup>	POUTEAU José	89
<b>Zone B</b>	1 <sup>er</sup>	THOMANN Bernard	90
	2 <sup>ème</sup>	HUMBERT Jean Pierre	90
	3 <sup>ème</sup>	WALTZ Jean Daniel	90

#### MASTERS :

<b>Zone A</b>	1 <sup>er</sup>	GARNIER Pascal	58
	2 <sup>ème</sup>	FAVRELLES Yves	89
	3 <sup>ème</sup>	MOLINA Jean	58
<b>Zone B</b>	1 <sup>er</sup>	JACQUOT Daniel	25
	2 <sup>ème</sup>	PERRIN Daniel	90
	3 <sup>ème</sup>	BEELPER Jean Pierre	90

#### FEEDER :

1 <sup>er</sup>	HEINTZ Christian	89
2 <sup>ème</sup>	BECK Pierre	70
3 <sup>ème</sup>	DESSAUX Rickills	70

#### JEUNES : U15

1 <sup>er</sup>	FLORES Léo	71
2 <sup>ème</sup>	GUICHARD Julien	71
3 <sup>ème</sup>	LAURENT Thomas	71

1<sup>er</sup> BEURNE Théo 71

## CLUBS

**Zone A**  
1<sup>er</sup> Team Sensas Macon 71  
2<sup>ème</sup> UPSF Saint Florentin 89  
3<sup>ème</sup> Team Sensas Saint Vallier 71

**Zone B**  
1<sup>er</sup> Sensas Gray Arc 70  
2<sup>ème</sup> Héricourt Pêche 25

## CARPES

**Zone A**  
1<sup>er</sup> MARTIN Robert 71  
2<sup>ème</sup> DEVELAY Eric 71  
3<sup>ème</sup> LAGARDE Jérôme 58

**Zone B**  
1<sup>er</sup> STIMPFLING Alain 90  
2<sup>ème</sup> POINSIGNON Tony 70  
3<sup>ème</sup> POINSIGNON Didier 70

Des médailles en grand nombre pour cette année 2019 . Je vous souhaite à tous amis pêcheurs une année 2020 pleine de réussite que vous obteniez en championnat une étape supérieure .

Chez les Féminines : Séverine CHAUVOT du CD 71 qui est déjà qualifiée pour le championnat du monde à Almere aux Pays Bas .

Chez les Seniors , Julien TURPIN CD 71 muté au CD 28 , sélectionné pour les championnats d'Europe au Portugal.

Mickael MONTENOT CD 71 en réserve du groupe France pour l'Europe et les Nations .

A tous ces qualifiés et ceux à venir dans une épreuve internationale , je vous souhaite des médailles de la plus belle des couleurs .

### Le point sur les effectifs :

#### LA PECHE AU COUP :

Année 2019													
21	Bourgogne-FC	Côte d'Or	A	4	9	8	18		1		36		
58	Bourgogne-FC	Nièvre	A	4	18	20	21	1	2		62		
71	Bourgogne-FC	Saône-et-Loire	A	20	26	47	83	5	3	13	177		
89	Bourgogne-FC	Yonne	A	6	15	26	19		1		61	336	
25	Bourgogne-FC	Doubs	B	4	6	7	22				35		
70	Bourgogne-FC	Haute-Saône	B	5	7	9	28		1	1	46		
90	Bourgogne-FC	Territoire-de-Belfort	B	2	6	6	10				22	103	
				45	87	123	201	6	8	14			439

Une différence globale de 23 licences en moins , moins 18 licences



b) **Compte rendu financier par Pierre KOUZMINA**

Remplaçant le trésorier Christian LELOUP absent que je remercie pour la tenue des comptes .

**COMPTE 2019 DU CR FFPS BFC ED**

LIBELLE	actif	passif	SOLDE	
Solde fin 2018	4523,19		4523,19	
reglement part licences au cr ffps		231,00		
achat de médailles et coupes	0,00	324,53	324,53	
frais de réunion dijon	0,00	928,36	-928,36	
cotisation au cr ffps ed	300,00		300,00	
inscription ligue club	620,00		620,00	
règlement ligue club	0,00	615,00	-615,00	
indemnités sur organisation	0,00	0,00	0,00	
reversement des indem.aux cd		0,00	0,00	
ristourne et subvention	0,00		0,00	
frais banque cb non retiré		0,00	0,00	
frais divers président étiquettes		17,34	17,34	
frais ag dijon repas		54,28	-54,28	
ristourne sur licence	1202,53	0,00	1202,53	
frais postaux président		12,60	-12,60	
remb. Trop perçu		5,00	0,00	
inscription ligue carpe	165,00			
reglement ligue carpe		165,00		
	6810,72	2353,11	4457,61	0,00
			4457,61	0,00

**BILAN 2019 CR eau douce**

Déficit	2353.11 – 2287.53 = 65.58
Excédent	

**CR eau douce**

En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	4523.19
En caisse au 31 décembre 2019	4457.61

Vérification CR eau douce: 4523.19 – 65.58 = 4457.61

Il n'y a pas de vérificateurs aux comptes au niveau des commissions .

Les comptes sont vérifiés après cumul avec la grande région.

c) Budget prévisionnel 2020 : commission Eau Douce

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations à l'eau douce par CD		Frais de réunions :	
6 X 50 = 300,	300,	AG de février	1000,
		Réunion préparatoire de décembre	
Ristournes sur licences	1200,		
		Assemblée générale Eau douce	150,
Engagements : je ne les fait pas figurer			
Ils sont reversés à la FFPSED et ne font que transiter			
		Coupes et médailles	300,
		Frais courriers	50,
<b>Total des recettes</b>	<b>1500,</b>		<b>1500 ,</b>

d) Précisions sur les licences

- Même processus que les autres années
- Vérifier que les certificats médicaux sont bien de 2018 donc valables jusqu'en 2020.
- **Rubrique Corpos** : Ne rien remplir en ce qui concerne les corpos

Chaque responsable Corpo doit remplir l'imprimé sur site à envoyer à notre trésorière **Edmonde VILAIN** .

A réception de l'engagement la trésorière procédera à la mise à jour de la licence la licence Corpo sur le site

e) Compte rendu de l' Ag de la FFPSED à Bourges

**Pêche Mixte** : notre 3<sup>ème</sup> division devrait se dérouler à 30 pêcheurs.

**Masters et Vétérans** : Masters 15 et Vétérans 24 ( ce sont des chiffres maxi à vérifier)

En ce qui concerne les 3<sup>ème</sup> divisions Masters et Vétérans : Nous avons décidés de supprimer une épreuve sur les deux , en effet nous allons chercher tous les qualifiables .

Pour 2020 : il n'y aura pas de sélection CR .

Tout ce qui concerne les deux catégories se fera dans la même années . Les Masters gagneront un an .

Les 3<sup>ème</sup> divisions sont supprimés . Le régional des 2 catégories se déroulera début 2021 et au plus tard le 15 juin. Dans la foulée les 2<sup>ème</sup> et la 1<sup>ère</sup> division .

**Moulinet :**

Pour notre région la 2<sup>ème</sup> division se disputera à 27 pêcheurs .

La 1<sup>ère</sup> moulinet passe de 36 à 45 pêcheurs .

**Féminines** : à la demande des féminines et après un sondage , la coupe Féminines devient championnats en 3 manches de 3h00 sur 2 jours .

A une période choisie par ces dames .

Règlement : Vers de terre coupés ou non devient **Vers de terre non coupés**

f) **Calendrier national** : en Annexe

Dans notre zone , il manque des organisateurs pour le 2<sup>ème</sup> DEF Moulinet  
Et de la 2<sup>ème</sup> Masters et Vétérans.

g) **Les épreuves régionales** :

Le calendrier de la zone B vous sera adressé dès qu'il sera terminé le 29 février .

**Les épreuves à organiser par le CR Zone A et B** : voir dossier joint

Vous sera envoyé en fin de semaine

h) **Arbitres** :

Au niveau national :	49	juges arbitres
	127	arbitres
	27	Refusé

**Au niveau de notre région** :

CD	21	6 arbitres
CD	25	1 arbitre
CD	58	10 arbitres dont 3 juge arbitres
CD	70	6 arbitres dont 2 juges arbitres
CD	71	8 arbitres dont 4 juge arbitres

**Fonction de l'arbitre diplômé** :

**Ce qu'on peut dire de l'arbitrage** :

Nous recommandons un arbitre par Club c'est un minimum  
Pour toutes les épreuves il faudra au minimum un arbitre .  
Le procès verbal d'arbitrage : jury va être modifié

En ce qui concerne les épreuves régionales : pour 2020 il faudra que tous les championnats  
Soient visés par un arbitre afin que vos résultats soit validée.

Il serait dommage que vous ayez à demander à un autre CD de vous fournir un arbitre  
avec ce qui va avec comme soucis financiers : hébergement , repas kilomètres etc

Vous avez toute l'année 2020 , pour vous mettre à jour . Dans le cas contraire vos épreuves  
régionales et Départementales risquent de na pas être validée .

**Fonctions de l'arbitre diplômé**

- Les arbitres diplômés sont ceux qui se sont soumis à l'examen mis en place par la FFPS eau douce et qui ont été désignés pour arbitrer l'épreuve.
- Avant l'épreuve



- S'assurer que le parcours est conforme, installation, dimension des box individuels, ligne électrique, alignement des postes,
- S'assurer que le contrôle des licences a été fait
- Constater les absences éventuelles et faire procéder à la mise à jour des tirages au sort
- Superviser le tirage au sort
- S'assurer que le rappel du règlement a bien été fait avant le début du tirage au sort
- Gérer les contrôles des esches, amorces et matériel en conformité avec le règlement.
- Contrôler la position des pêcheurs dans leur zone (alignement)
- Pendant l'épreuve
  - S'assurer que les compétiteurs respectent le règlement Fédéral et le règlement spécifique de l'épreuve.
  - Prendre les sanctions immédiates nécessaires pour le bon déroulement de l'épreuve, cela peut aller de l'avertissement verbal (rappel) au carton jaune avec inscription au dossier puis au carton rouge exclusion immédiate de la compétition
  - La liste des fautes est établie par la commission de discipline et validée par le comité directeur
- Après l'épreuve
  - Il doit obligatoirement valider la feuille de résultats en y apposant sa signature et faire un compte rendu des faits qu'il aura eu à sanctionner.
  - Son rapport sera annexé à la feuille de résultat de la compétition et sera la condition de validation de l'épreuve.
  - Il transmet à l'instructeur des affaires disciplinaire tous les cas qu'il aura eu à traiter sur le terrain en précisant
    - Les sanctions immédiates
    - Les cas à transmettre si nécessaire à la commission de discipline (absence par exemple)

i) **CNDS** : Le CNDS disparaît , et sera remplacé par ANS , agence nationale du sport .

**Comment ça fonctionne :**

C'est la FFPS qui va gérer la somme qui nous est alloué .

Cette somme a été calculée d'après ce qui a été versé au CD , CR et Clubs depuis plusieurs années et le montant sera 61000, € pour 2020.

Je n'ai pas tous les détails , mais je sais que la distribution sera faite en fonction de ce qui sera fléché par les sports , l'international ne sera pas pris en compte .

Les dossiers devraient être à disposition rapidement car ils sont à retourner à la FFPS entre le 15 mars et 15 avril .

Je souhaite que ces dossiers seront moins complexe que ceux du CNDS.

**j) LABELLISATION :**

Plusieurs d'entre vous ont déposé des dossiers de labellisation .

CD 70 Ferrières les Scey

CD 71 2 étangs à Montchanin 71.

CS 58 Prémery

Il reste encore pas mal de dossier à remplir :

CD 89 SAINT Florentin et Saint Fargeau

CD 70 Gray

Il faut un bon ¼ d'heure pour remplir le dossier

Les dossiers vont être examinés , et à la suite une labellisation du parcours vous sera décernée.

Vous aurez à mettre sur le parcours un petit panneau , mentionnant le nombre de poissons qui vous est attribués , 5 c'est le maximum .

Par contre certaines conditions non remplies peuvent faire perdre un poisson : absence de salle , de toilette , de chemin d'accès etc.....

Pour tout renseignements sur la labellisation c'est Hervé KAJETANIACK qui traite et suit le dossier.

#### k) PALMARES :

Encore des palmarès qui ne sont pas bien remplis et les pêcheurs n'indiquent pas tous leurs concours , indiv , américaine

Ce qui est important surtout chez les jeunes , c'est qu'on puisse voir s'il pêche souvent .

#### l) Questions diverses :

##### Les vœux traités par la FFPSed

##### VOEUX

###### Voeu du CD36

Demande : en cas d'égalité, classer le pêcheur d'un groupe majoritaire ayant eu son classement amélioré après le pêcheur d'un

groupe minoritaire n'ayant bénéficié lui d'aucun bonus sans tenir compte de leurs poids total.

Réponse : demande acceptée, José ROJAS fera les modifications dans d'un bonus.

###### Voeu du CD77 et CD27

Demande : ne plus programmer la finale duo et les championnats

Réponse : statut quo, les vacances scolaires dépendent de est déjà suffisamment difficile pour éviter d'y ajouter des contraintes supplémentaires

###### Voeu du CD94

Demande : ne plus présenter le certificat médical lors du contrôle des

Réponse : statut quo, cette démarche est obligatoire lorsque la mention n'est pas cochée sur la licence

Demande : ne pas obliger les pêcheurs à être détenteur du permis interfédéral comme il est parfois précisé sur les programmes

Réponse : ce n'est pas de notre domaine, le pêcheur doit être en conformité avec la réglementation des lieux

###### Voeu du CD78

Demande : ne plus exiger une licence pour un concours organisé par un CR, CD ou un CLUB affilié à la FFPSed

Réponse : de nombreux organisateurs de concours ouvrent les inscriptions à des non licenciés et jusqu'à maintenant nous ne sommes

jamais intervenus

###### Club Grenade Pêche Compétition Landes

Ce voeu présenté par un Club n'est normalement pas recevable

constructif, dès lors nous l'avons avec l'accord des Présidents de CD et CR accepté et traité.

Demande : permettre aux petits CD de se grouper afin de pouvoir organiser un qualificatif coupe de France mixte

Réponse : demande acceptée, les CD de moins de 20 licenciés et d'une même région pourront se regrouper (applicable en 2020)

###### Voeu du CD60

Demande : mettre en place une licence à tiroirs avec des options

Réponse : statut quo, c'est déjà le cas avec les 7

gestion du covoiturage et la demande d'un tirage au sort dirigé pour que les

aucun le programme pour ajouter 0,1

en période de vacances scolaires.

tatut zones et sont parfois étalées sur 1 mois, trouver des dates pour le calendrier licences.

mais nous l'avons lu et nous avons trouvé qu'il était plutôt

nde 7€ demandés pour la participation aux championnats

cette

ion clubs corpo différents mais  
point aux pêcheurs bénéficiant

FFPSed.  
vons mixte.

11

Demande : organiser la finale feeder à 5 pêcheurs + 1 remplaçant

Réponse : les avis étant partagés, ce vœu est soumis au vote des présidents de CD et CR, le statut quo l'emporte avec une très faible majorité

Demande : que les Présidents de CD et CR connaissent les pêcheurs qui sont suspendus

Réponse : demande acceptée, ils seront prévenus par le secrétaire général qui surveillera notamment les changements de département

Demande : limiter le nombre de clubs pour la finale feeder avec des qualificatifs par zones

Réponse : statut quo

[Vœu du CR Hauts de France](#)

Demande : réduire la possibilité de se déplacer de 100% dans son box pour éviter le cas extrême où 2 pêcheurs se mettraient côte à côte

Réponse : avis partagé sur le combien et le comment, cette demande mérite plus de réflexion et le statut quo est décidé pour 2020

[Vœu du CD27](#)

Demande : fermeture des parcours la veille d'un championnat

Réponse : statut quo, de nombreux compétiteurs ne peuvent pas se libérer dans la semaine et les interdire de pêcher la veille serait une pénalisation

[Vœu du CR Nouvelle Aquitaine](#)

Demande : pouvoir dissocier les 3èmes divisions masters et vétérans sur des dates, un nombre de jours et des parcours différents

Réponse : demande acceptée et applicable dès 2020

**Les médailles :** J'aurais aimé pouvoir vous les remettre ce jour , mais Christian ne les a pas commandées.

Il va me les faire passer pour la 3<sup>ème</sup> Masters et Vétérans .

Elle ne sont pas gravées , mais je vous fournirai un autocollant .

**La Boutique :** la FFPS avait confié la boutique à la Mouche , vente sur le site .

Vue les ventes faites en 2019 , il à été décidé que l'eau douce pourrait vendre des vêtements lors de ces championnats nationaux .

Ils ne seront plus sur le site .

**Stage des U15 ,** le week end de Pâques

Région de Orléans , pêche en canal.

**Stage des U20 :** également le week end de Pâques

à Douy



## Résultats du critérium de la zone B

### Critérium individuel :

CLASSEMENT GENERAL				CLASSEMENT CR	
NOM Prénom		CSD	Cat	5 Meill.	Class.
POINSIGNON	Didier	70	S	430,03	1
BOULOT	Frédéric	70	S	615,33	2
GOYET	Philippe	70	M	946,17	3
THOMANN	Bernard	90	V	1171,29	4
NONOTTE	Jordan	70	S	1398,47	5
FINOCCHIARO	Cyril	70	S	1510,24	6
PERRIN	Jean-Marie	90	M	1587,01	7
JACQUOT	Daniel	25	M	1725,24	8
RINGUET	Jean-Charles	70	S	1782,92	9
GENLOT	Lionel	90	M	1873,01	10
CIZEL	Didier	70	M	1968,01	11
VANTHIER	Ronny	90	S	2180,22	12
LAURENCY	Martial	70	S	2312,16	13
PERRIN	Denis	70	V	2330,96	14
STIMPFLING	Alain	90	V	2592,12	15
POINSIGNON	Tony	70	U20	2762,71	16
CASELLA	Michel	70	M	2795,93	17

La secrétaire

Angélique FAUCHER

Le Président

Jean Claude POINSIGNON